SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : sntpct@wanadoo.fr **Site : www.sntpct.fr**

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

Ouvriers, techniciens, artistes et tous les salariés, chômeurs, retraités

de la production de films cinématographiques, publicitaires, d'animation, de téléfilms et d'émissions de télévision

Pour information :

DES MANIFESTATIONS SYNDICALES INTERPROFESSIONNELLES

auront lieu les

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

Au vu des intentions affichées par le patronat dans son ensemble et le Gouvernement, quels que soient les aléas auxquels ce dernier se confronte,

ce qui nous est promis pour les mois qui viennent : **la mise en coupe réglée dans des proportions que nous n'avons jamais connues :**

- **du code du travail** pour obtenir la diminution de nos salaires en s'attaquant à la rupture conventionnelle, à nos jours fériés, à la durée de nos congés,
- **de nos droits sociaux** : gel du montant des prestations, augmentation des franchises arrêt maladie, sur les médicaments, les hospitalisations, diminutions des remboursements, etc.,
- **de nos congés :** la remise en cause de la cinquième semaine, et de nos jours fériés pour faire bonne mesure,
- **de nos droits à l'assurance chômage :** économies réclamées de 4 milliards sur 5 ans ! En conséquence **la possible tentative de remettre en cause les dispositions du « régime spécifique des intermittents » (Annexes VIII et X au règlement général**),
- **de nos droits à la retraite** : introduction de la retraite par capitalisation soumise aux variations des marchés financiers, voire à leur chute en cas de crise, restriction de conditions d'accès à une retraite à taux plein et diminution des pensions…

FACE À UNE TELLE POLITIQUE DE RETOUR EN ARRIÈRE :

- **qui par ailleurs tourne le dos à la remise en marche nécessaire de l'activité**, à l'envers des relocalisations nécessaires et du droit de produire ce que nous consommons,
- **qui entend faire de l'étranger un ennem**i et aggraver la politique de discrimination sur les droits que nous avons conquis,
- **qui entend engager une politique de réarmement** financée par la déflation salariale et sociale, à l'envers de la nécessaire politique de détente, d'entente et de coopération entre les nations, à l'envers du progrès social et d'une société plus fraternelle de par le monde ;

MANIFESTER LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE :

Le SNTPCT apporte son soutien aux mobilisations et actions syndicales qui auront lieu ce jour.

MANIFESTER LE JEUDI 18 SEPTEMBRE :

Le SNTPCT appelle à rejoindre les manifestations syndicales interprofessionnelles qui auront lieu ce jour

POUR OBTENIR :

- **L'annulation des réformes de l'Assurance-chômage** ayant diminué les allocations en fonction de la durée d'emploi dans le mois notamment, et durci les conditions d'admission ;
- **L'annulation de la réforme des retraites** et l'indexation des pensions sur l'évolution des prix ;
- **L'égalité de droits** entre tous les résidents français, et le respect des principes de non-discrimination qui fondent la République dans ses principes.
- **Le respect de la liberté syndicale**, et le respect de la liberté d'expression et de son libre exercice.
- **Le Maintien du régime dit de l'intermittence** (Annexes VIII et X) et notamment maintien des 507 heures sur 12 mois, et garantie d'un nombre de jours indemnisés lors de la réadmission, suppression des franchises sur le montant des salaires,
- **Le Maintien des jours fériés** et, dans l'animation, : l'obtention des 11 jours fériés chômés au lieu des 5 actuellement ;
- **Le rattrapage des salaires minima garantis** dans l'ensemble de nos branches ;
- **Le maintien de conditions de salaires :** notamment des 100 % de majorations au-delà de 10 heures dans la même journée (production ciné pub), préparation et rangement inclus.Etc.
- **Le maintien des Fonds de soutien automatique** à la production du CNC face aux menaces de remise en cause portées par certaines organisations,
- **Le droit de chaque pays** à disposer de dispositifs de soutien à la Production cinématographique et audiovisuelle, la régulation de la concurrence par les crédits d'impôt à l'intérieur de l'Union européenne.

Restons rassemblés pour l'avenir, au-delà des échéances proches.

Restons unis et mobilisés.

Paris, le 5 septembre 2025